



Après la 3^{ème}

–

Orientation

CIO Lille – Ouest Armentières

Ouverture du lundi (9h – 12h /
13h30 – 17h30) au samedi (9h –
12h)

Sur rendez-vous : 03.20.17.35.01

Mme Choquet

Psychologue de l'Éducation Nationale

- Reçoit sur Rendez-vous :
 - au collège, le mardi matin (semaine paire), le mardi après-midi et le jeudi toute la journée
 - au CIO, le lundi matin



LES DÉTERMINANTS DE L'ORIENTATION

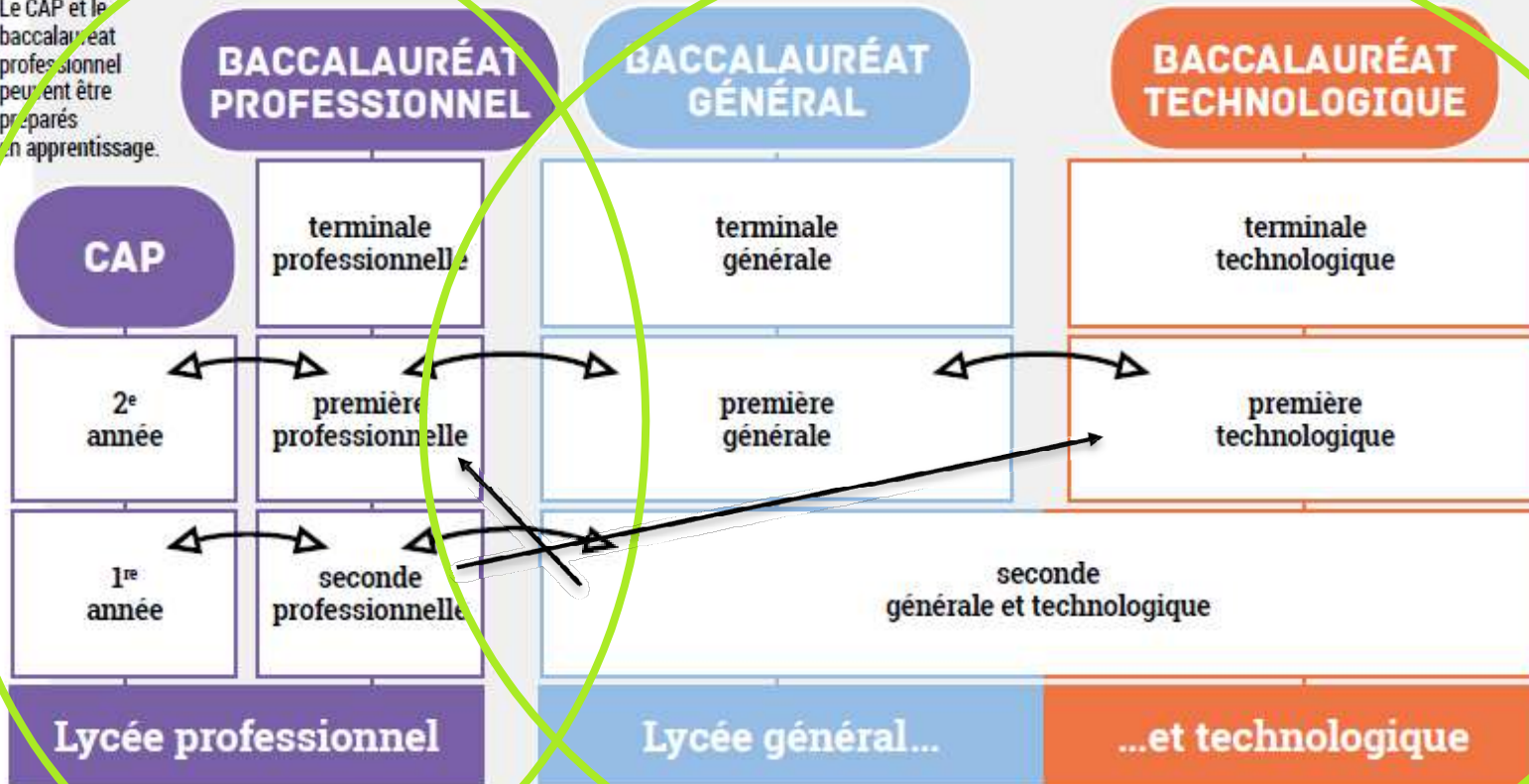
Ce qu'il faut prendre en compte pour choisir son orientation

- Une filière/ un métier intéressant(e)
- Un enseignement correspondant aux attentes
- Un diplôme abordable
- Un établissement accessible (transport/ internat)



POSSIBILITÉ APRÈS LA 3^{ÈME}

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.



ÉTAPES CLÉS DURANT L'ANNÉE DE 3^{ÈME}

1 2^e trimestre

Vous formulez 1 ou plusieurs vœux provisoires

- seconde générale et technologique ;
- seconde professionnelle (*sous statut scolaire ou en apprentissage*) ;
- 1^{re} année de CAP (*sous statut scolaire ou en apprentissage*).

3 3^e trimestre

Vous inscrivez vos vœux définitifs

2 Au conseil de classe du 2^e trimestre

Un avis provisoire d'orientation est donné.

*VOUS POUVEZ
INDIQUER
PLUSIEURS VŒUX
par ordre
de préférence*

4 Au conseil de classe du 3^e trimestre

Le conseil de classe fait une proposition d'orientation :

- si elle correspond à votre choix, elle est **validée** ;
- si la proposition est différente, un **entretien** est organisé avec votre famille et le chef d'établissement.

5 De fin juin à début juillet

Vous recevez votre notification d'affectation.

Vous vous inscrivez dans votre futur établissement.



*Veillez à bien
RESPECTER
LES DÉLAIS*

Au 2^{ème} trimestre → téléservice Orientation

- Saisie des intentions des familles (2^{nde} GT / 2^{nde} pro / CAP)
- Permet de demander en ligne une voie d'orientation et de consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
- Avis provisoire du conseil de classe

Au 3^{ème} trimestre →téléservice « Affectation après la 3^e »

- Permet de consulter les offres de formation post 3^{ème}, d'obtenir de l'information sur le contenu des formations et les procédures d'admission
- Saisie des demandes des familles
- Résultat de la proposition du conseil de classe
- Réponse des familles
- Saisie des vœux définitifs et consultation des résultats



LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La seconde générale et technologique

- Une classe permettant l'acquisition d'une culture commune à tous les élèves
- Accompagnement personnalisé pour tous les élèves
- Une classe d'exploration et de détermination

La 2^{nde} GT : organisation

Enseignements communs

Options

Un **test numérique** de positionnement en début d'année en **français et en mathématiques**

Une aide à **l'orientation** pour accompagner vers la **classe de 1^{re}**
> **Choix des options de 1re**
(54 h annuelles à titre indicatif)

La 2^{nde} GT : programme

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français	4 h
Histoire géographie	3 h
LVA et LVB	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
SVT	1 h 30
EPS	2 h
EMC	1 h 30 / an
SES	1 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Enseignement général 3h

LCA : latin *

LCA : grec *

LV C

Arts

EPS

Arts du cirque (6 h)

1 au choix

Enseignement techno 1h30

Management et gestion

Santé et social

Biotechnologies

Sciences de laboratoire

... et d'autres

1 au choix

La 2^{nde} GT : une classe de détermination

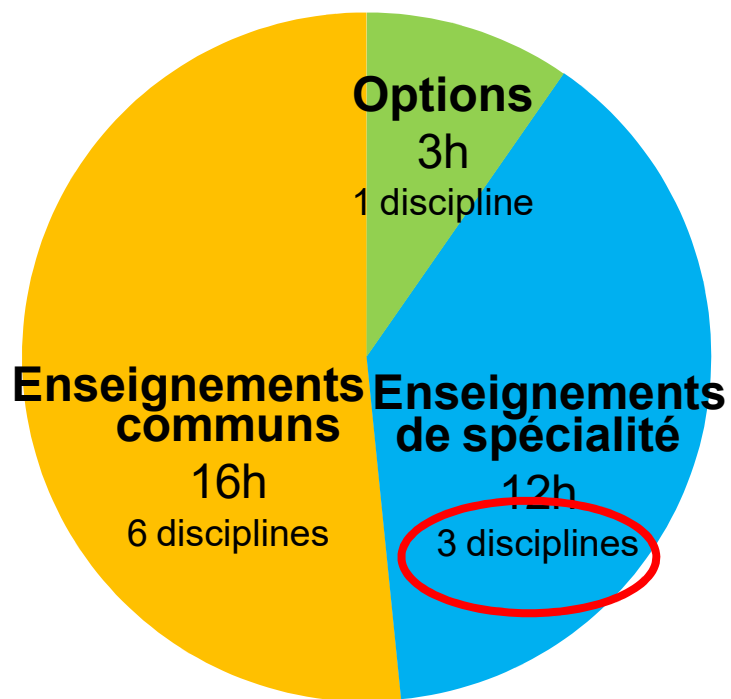
- A l'issue de la seconde, choix de la série du baccalauréat qui sera préparée durant le cycle terminal
 - Bac général
 - Bac technologique

LA VOIE GÉNÉRALE

Voie générale

VOIE GÉNÉRALE 1^{RE} ET TERMINALE - HORAIRES

1^{re}



Ter



Voie générale

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

	1 ^{re}	Tle
Français	4 h	-
Philosophie	-	4h
Histoire géographie	3 h	3h
EMC	18 h /an	18 h /an
LVA et LV B	4 h 30	4h
EPS	2 h	2h
N Enseignement scientifique	2 h	2h

Voie générale

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

	1 ^{re}	Tle
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Physique-chimie	4h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Arts	4h	6h

3 au choix

2 au choix

Parmi ceux choisis en 1^{re}

Voie générale

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

1^{re}

Langues vivantes 3

LCA : latin *

LCA : grec *

Arts

EPS

3h

1 au
choix

* les LCA peuvent être prises en plus

Tle

N

Mathématiques expertes
(seulement pour ceux qui ont pris la spécialité maths)

N

Mathématiques complémentaires
(seulement pour ceux qui n'ont pas pris la spécialité maths)

Droit et grands enjeux du monde contemporain

3h

1
choix

3h

Option de 1^{re}

les LCA peuvent être prises en plus

1
choix



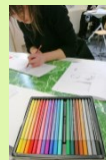
LA VOIE TECHNOLOGIQUE

8 bacs technologiques



STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie
et du Développement Durable



STD2A

Sciences et Technologies du Design
et des Arts Appliqués



STL

Sciences et Technologies
de Laboratoire



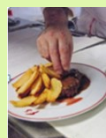
STAV

Sciences et Technologies
de l'agronomie et du Vivant



STMG

Sciences et Technologies
du Management et de la Gestion



STHR

Sciences et Technologies de
l'Hôtellerie et de la Restauration



ST2S

Sciences et Technologies
de la Santé et du Social



TMD

Techniques de la Musique
et de la Danse



LA VOIE PROFESSIONNELLE

Deux parcours de formation

CAP en 2 ans

2^e année

1^{re} année

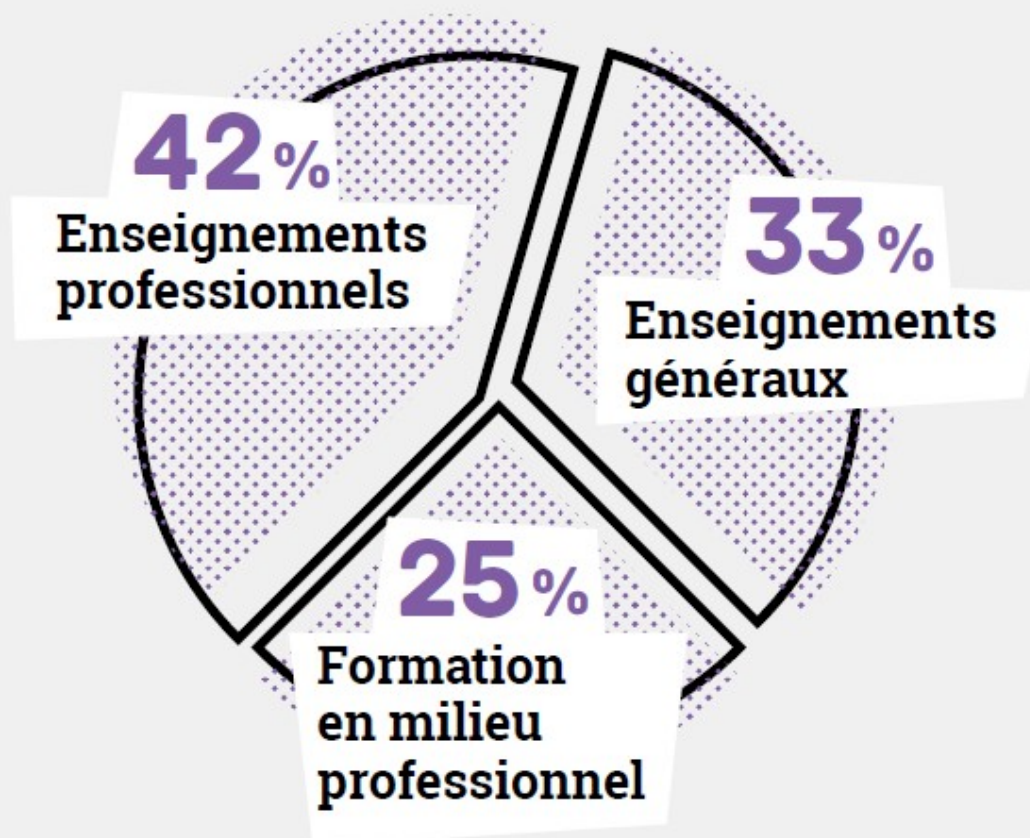
Bac Pro en 3 ans

Terminale Professionnelle

1^{re} Professionnelle

2^{de} Professionnelle

Répartition horaire en lycée professionnel (seconde, première et terminale)



Des parcours plus personnalisés

Des parcours plus progressifs

Pour vous permettre de choisir progressivement votre métier en classe de seconde, plusieurs spécialités de baccalauréat seront organisées sous forme de familles de métiers.

Exemple :

métiers de la
construction
durable,
du bâtiment
et des travaux
publics

métiers de la
gestion
administrative,
du transport
et de la
logistique

métiers de la
relation
client

Une aide à l'**orientation**

L'APPRENTISSAGE

Apprenti = élève + salarié

L 'apprenti va en cours au C.F.A (Centre de Formation d 'Apprentis) ou UFA

Il a les mêmes matières et passe les mêmes diplômes
(C.A.P / Bac pro) que les autres élèves de L.P.

Pour devenir apprenti,
il faut d 'abord être accepté par une entreprise

Il faut avoir 15 ans et validé sa 3^{ème}

Attention au rythme de travail :

Plus de vacances scolaires

→ Comme la plupart des salariés : **5 semaines de congés par an et 35 heures par semaine.**



LA PROCÉDURE D'AFFECTATION

○ 3 éléments déterminants pour l'affectation :

- Les vœux
- Les places disponibles en établissement
- Les résultats scolaires

- Les différents vœux sont traités informatiquement dans le cadre d'une procédure académique
-

- **Sur le lycée général** → tous les élèves ont une place dans leur lycée de secteur
 - **Lycées de secteur** = Beaupré Haubourdin / Jean Prouvé Lomme / Yourcenar Beuvry (élèves de Violaines)
-

- **Sur les lycées professionnels** → pour chaque vœu exprimé, l'élève sera « classé » en fonction de ses résultats scolaires

Exemples lycée professionnel

Exemple 1 : un élève demande la filière « Technicien du bâtiment, gros œuvre » au LP Duhamel : 25 places sont disponibles, il est classé 12ème. Il est donc affecté sur ce vœu.

**Attention
certaines
filiales sont très
demandées !**

Exemple 2 : un élève demande le Bac pro « Accompagnement, soins et services à la personne » au LP Boilly. 45 places sont disponibles, il est classé 62ème. Il n'est donc pas affecté sur ce vœu.



Merci pour votre attention